INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LUXE & LOW COST LEADERS
Code ISIN Part I : FR0013313640
FCP géré par HERMITAGE GESTION PRIVEE
« FIA soumis au droit français»

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce FIA est un Fonds d'investissement à vocation générale qui a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice EUROSTOXX 50, sur la durée de placement recommandée, en concentrant le portefeuille sur les entreprises des secteurs du luxe et du low cost ou jouissant d'une forte image de marque.. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

La stratégie d'allocation d'actifs est définie lors des comités d'investissement en fonction de l'analyse en particulier des éléments suivants : environnements macroéconomique et microéconomique, évaluation des marchés (niveaux des taux d'intérêts, taux de capitalisation des bénéfices, prime de risques, etc.) et l'anticipation de l'évolution des marchés des actions, des obligations et des devises.

A la suite des décisions prises en matière d'allocation d'actifs, la construction du portefeuille est mise en place en fonction d'une analyse quantitative et qualitative des actifs sous-jacents. La répartition entre les sous-secteurs, industries et les pays peut évoluer de façon discrétionnaire à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipé.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

Jusqu'à 100% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisations, d'entreprises des secteurs du luxe et du low cost ou jouissant d'une forte image de marque, dont :

- 75% minimum sur les marchés d'actions des pays de l'Espace Economique Européen ;
- de 0% à 25% sur les marchés d'actions hors Espace Economique Européen ;
- de 0% à 50% sur les marchés d'actions de petite et moyenne capitalisations (inférieur à 1 milliard d'€) ;
- de 0% à 10% sur les marchés d'actions de pays émergents.

De 0% à 10% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont : - de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs.

De 0% à 100% au risque de change sur des devises de l'Union Européenne hors euro et de 0% à 30% au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut être investi:

- en actions.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

Il peut également intervenir sur les dépôts et les emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

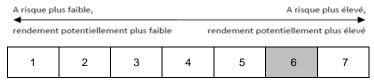
<u>Durée de placement recommandée</u>: supérieure à **5** ans Ce FIA pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et rachat :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés **chaque jour ouvré à 12** heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du jour (J).

La valeur liquidative est calculée **chaque jour**, à l'exception des jours fériés, même si la ou les Bourses de référence sont ouvertes, et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce FIA est classé en catégorie « 5 » en raison de son exposition élevée aux marchés d'actions européennes pouvant connaître d'importantes fluctuations et donc pouvant induire des variations et une volatilité forte de la valeur liquidative à la hausse comme à la baisse, donc un profil de risque et de rendement élevé.

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR:

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du FIA et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du FIA est susceptible d'évoluer dans le temps Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 5 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR:

Risque de crédit: En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

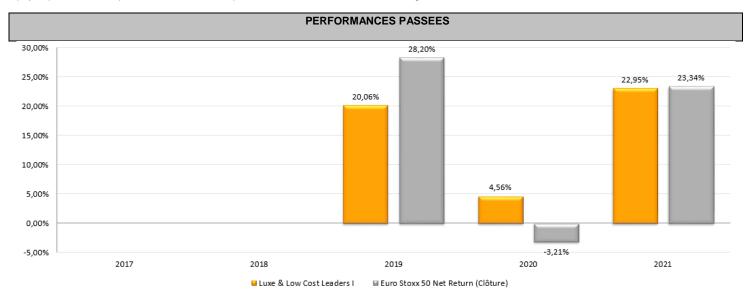
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements

FRAIS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	3%
FRAIS DE SORTIE	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du FIA au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FIA SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	1,53% TTC
FRAIS PRELEVES PAR LE FIA DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	20% TTC de la performance du FIA nette de frais de gestion par rapport à l'EUROSTOXX 50 (dividendes réinvestis) et dans le respect du principe du « high-water mark » détaillé dans le prospectus. 0,01% au titre du dernier exercice.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de ce FIA disponible sur le site internet www.hermitagegestionprivee.com.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La performance du FIA est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur est calculée dividendes réinvestis.

- DATE DE CREATION DU FIA: 27/12/2012
- DEVISE DE LIBELLE : Euro
- CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : Néant.

- DATE DE CREATION DE LA PART : 22/03/2018

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR LE FIA (prospectus/rapport annuel/document semestriel): Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès

HERMITAGE GESTION PRIVEE - 18, Rue de la Pépinière - 75008 PARIS.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE: Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

REGIME FISCAL: Le FIA est éligible au PEA.

Selon votre régime fiscal en France, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation.

Le FIA n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FIA ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FIA dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FIA.

Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal,

La responsabilité de HERMITAGE GESTION PRIVEE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.